



SOMMAIRE EXÉCUTIF

Un revenu de base fédéral dans le plan d'action pour la relance économique de l'après-COVID-19

Octobre 2020

Une note de breffage de la SRC

La COVID-19 a jeté un éclairage cru sur l'ampleur de la pauvreté au Canada. L'arrivée de la pandémie au Canada a eu un impact sur la santé de la population et a taxé comme jamais auparavant l'ensemble du système de santé canadien. Le plus grand effet a été ressenti par les populations particulièrement vulnérables des établissements de soins de longue durée, les groupes de travailleurs migrants invités et les personnes habitant les grandes agglomérations urbaines à forte concentration démographique. Le fait que ces Canadiens aient un faible revenu et vivent dans des zones densément peuplées de grandes collectivités, où il est plus difficile d'appliquer les règles de distanciation et d'auto-isolément, a contribué à augmenter leur taux d'infection. Leurs perspectives réduites de santé fragilisent leurs familles, leurs quartiers et leur résistance à toute infection, a fortiori à une infection aussi grave que celle du coronavirus responsable de la COVID-19.

Lorsque la vie économique normale a été interrompue pour appliquer les mesures de confinement rendues nécessaires pour des raisons de santé publique, l'arrêt des activités a disproportionnellement touché les personnes qui, avant la pandémie, vivaient sous le seuil de pauvreté ou dépendaient d'emplois faiblement rémunérés, habituellement à temps partiel et sans avantages sociaux convenables. Parmi les personnes qui vivent sous le seuil de la pauvreté au Canada, soit les trois millions de personnes pauvres vivant de l'aide sociale ou détenant un emploi, un nombre disproportionnellement grand sont des personnes de race noire, des Autochtones ou des gens de couleur.

La présente note de breffage aborde les difficultés que pose l'objectif d'une relance économique inclusive sous les angles suivants :

- les raisons pour lesquelles il faut maintenant résoudre de manière efficace la question de la pauvreté dans le cadre de toute stratégie économique et sanitaire cohérente et inclusive;
- la faiblesse des modèles de sécurité du revenu qui existaient avant la pandémie;
- les données empiriques qui indiquent qu'il existe des moyens plus efficaces de réduire la pauvreté;
- la nécessité d'un plan de mise en œuvre rationnel et pragmatique pour une éradication substantielle de la pauvreté.

Recommandations

Les auteurs recommandent que le gouvernement fédéral, au lieu de se lancer dans une négociation fédérale-provinciale sans fin sur la manière de procéder, annonce ses intentions suivantes :

- instaurer un revenu de base garanti se rapprochant de la Mesure du panier de consommation, lequel serait payé mensuellement à tous les résidents du Canada de 18 à 64 ans;
- concevoir le revenu de base garanti de façon à ce que les personnes sans revenu reçoivent

la prestation complète, mais que celles qui disposent d'autres sources de revenus reçoivent une prestation réduite en proportion de leurs autres revenus;

- verser la prestation en utilisant les comptes en ligne existants, qui seraient complétés par un accès direct fourni aux personnes qui ne possèdent pas de compte en ligne comme ceux qui ont été utilisés pour verser la PCU;
- permettre que la prestation varie mensuellement en réponse aux besoins changeants.